INFOS

n° 51 Été 2013

Le bulletin communal de LAGRASSE

CITÉ DU PAYS CATHARE

VILLE ET MÉTIERS D'ART

Les Plus Beaux Villages de France®

SOMMAIRE

Le mot du maire

Commune

4 - Conseil municipal du 10 avril 2013
5 - Budget : Compte administratif 2012
6 - Budget : Gestion camping - Scolaire
7 - Budget : Prévisionnel 2013
8 - Budget : Redevances
9 - Budget : Occupation du domaine public
10 - Budget : Suventions aux associations
11 - Association Villes et Métiers d'art
12 - Association Les plus Beaux villages de France
14 - Commission Patrimoine

Intercommunalité

17 - Communauté de communes de la Région lézignanaise, Corbières et Minervois

L'école communale

21 - « Les échos liés »

Les associations

21 - La bibliothèque municipale
21 - Association Or
22 - Les amis de Notre Dame du Carla
23 - Office du tourisme
24 - Amicale féline lagrassienne
25 - Le foyer d'éducation populaire
26 - Association Bol d'air
27 - Le Marque-page
28 - Artkissonn'

Et tout le reste ...

31 - Et en bref
32 - La rédaction, mode d'emploi
33 - Vos suggestions

Joints à ce bulletin ...

- «Lagrasse pratique 2013»
- Les manifestations de la saison par l'office de tourisme

Photo de couverture : Les enfants de l'école avec Agnès Desarthe - École communale

Mairie en bref

Ouverture au public de la mairie
du lundi au vendredi
8 h à 12 h / 14 h à 17 h

tél. 04 68 43 10 05
fax. 04 68 43 10 41
site web www.lagrasse.fr
courriel Mairielagrasse@wanadoo.fr

Une boîte aux lettres est à votre disposition dans la porte d'entrée.

Les réunions du conseil municipal sont publiques.
La date et l'ordre du jour sont affichés à la mairie et sur le panneau d'affichage devant la pharmacie et dans les principaux commerces.

Les réunions du conseil communautaire sont également publiques.

ÉDITORIAL

Le mot du maire

Dans le courant du mois d'avril, après un travail de préparation important effectué par la commission des finances, le Conseil Municipal a validé le compte administratif 2012 et a voté le nouveau budget 2013 à l'unanimité.
Je tiens à remercier tous les élus pour leur confiance. Les Conseillers Municipaux, par leur implication à la gestion communale, témoignent que nous sommes une équipe municipale unie et solidaire dans nos projets et nos orientations budgétaires.
La bonne santé financière de notre commune doit nous permettre de réaliser les investissements prévus, malgré une période difficile et sans augmentation d'impôt.
Cependant, nous devons être encore plus vigilants sur notre gestion communale, pour faire face à une baisse probable du niveau des subventions dans les années futures.

Comme tous les ans en ce début d'été, nous devons faire face au délicat problème du stationnement, le choix de recruter un agent de la sécurité de la voie publique a été décidé par le Conseil Municipal dans le seul but de préserver le stationnement pour les personnes qui vivent et travaillent toute l'année à Lagrasse. Je demande à tout le monde de faire preuve de civisme et de respecter l'arrêté municipal réglementant le stationnement et la circulation. Autre problème récurrent : la divagation des chiens, qui se pratique maintenant la nuit ou le matin très tôt, à ce sujet je vais demander le renfort de la gendarmerie pour mettre en application l'arrêté.

Heureusement, la fonction de maire ne se limite pas qu'à effectuer des réprimandes mais plutôt à rechercher le bien-être de tous dans un contexte toujours d'intérêt général.

Dernièrement, nous avons eu la visite du technicien-contrôleur des plus beaux villages de France, qui a souligné les efforts de la municipalité pour maintenir et entretenir son patrimoine. Sensibilisé par le travail réalisé par les jeunes gens en insertion, notamment par la remise en état du dallage de la place de la halle, il nous a encouragé à poursuivre dans ce sens et nous a assuré que Lagrasse conservera sans aucune difficulté son label.

Enfin concernant notre riche patrimoine, je vous invite à vous rendre à l'ancien presbytère pour découvrir les magnifiques closoirs (plafond peint) datant du 16e siècle dont la commune a fait l'acquisition grâce au soutien de Madame la conservatrice de la DRAC.

Je tiens à remercier particulièrement Madame la conservatrice de la DRAC qui apporte toujours son concours financier à notre village, et son appui pour préserver notre merveilleux patrimoine.

Bonnes vacances à tous

René Ortéga

Le conseil municipal

Séance du 10 avril 2013

Présents : Jacques Alquier, Audrey Betbeder, Philippe Descroix, Bernard Fraisse, Sébastien Mazuque, René Ortega, Chantal Pouytes, Martine Raynal, Philippe Rey, Jean-Paul Salvagnac, Alphonse Snoeck.

Procurations :
Antoine Chapelot à Sébastien Mazuque,
Sandra Rey à Audrey Betbeder

Absents : Cécile Jenin

Secrétaire de séance : Philippe Descroix

COMPTES ADMINISTRATIFS 2012 :
Le maire présente les comptes administratifs des différents budgets 2012.

Budget principal :
- Fonctionnement :
Dépenses 760 056,93 €
Recettes 913 939,90 €
Résultat + 153 882,97 €
(+ 94 608.48 € report exercice 2011)
- Investissement :
Dépenses 102 008,50 €
Recettes 282 352,03 €
Résultat + 180 343,53 €
(- 145 475.09 € report exercice 2011)

Budget du service eau et assainissement :
- Exploitation :
Dépenses 102 011,37 €
Recettes 104 189,77 €
Résultat + 2 178,40 €
(+ 153 272.28 € report exercice 2011)

- Investissement :
Dépenses 97 790.59 €
Recettes 84 041 .66 €
Résultat - 13 748.93 €
(+ 100 363.14 € report exercice 2011)

Après que le maire ait quitté la salle, le conseil municipal réuni sous la présidence de M. Jacques Alquier approuve à l'unanimité ces différents comptes administratifs.

Après examen des comptes administratifs 2012, considérant que les opérations ont été régulièrement comptabilisées, statuant sur l'affectation des résultats, le conseil municipal décide d'affecter ces résultats comme suit :

- Budget principal :
Excédent 248 491.46 € ventilé comme suit :
203 186.92 € en fonctionnement et 45 304.54 € en investissement.
- Budget du service eau et assainissement :
Excédent 155 450.68 € reporté en exploitation.

BUDGETS 2013 :
Sur proposition du maire qui rappelle les réunions préparatoires, le conseil municipal approuve à l'unanimité le budget principal et le budget du service eau et assainissement proposés pour 2013.

Les taux des taxes directes locales pour 2013 votés seront de :
- Taxe d'habitation 13.83 %.
- Taxe foncier bâti 29.71 %.
- Taxe foncier non bâti 98.86 %.

Au budget principal les dépenses et les recettes de fonctionnement s'équilibrent à la somme de 1 073 968.92 € et à 683 599.95 € en section d'investissement.

Au budget du service de l'eau et de l'assainissement les dépenses et les recettes en exploitation s'équilibrent à la somme de 259 478 € et à 251 196 € en section d'investissement.

Le budget

Les budgets communaux

Le conseil municipal du 10 avril 2013 a approuvé les différents comptes administratifs de l'année 2012 et voté les budgets 2013.

Compte administratif 2012 du budget principal

en €	Dépenses	Recettes	Résultat	
FONCTIONNEMENT	760 056,93	913 939,90	Excédent de Reports 2011	153 882,97 + 94 608,48
INVESTISSEMENT	102 008,50	282 352,03	Excédent de Reports 2011	180 343,53 - 145 475,09
TOTAUX	862 065,43	1196291,93	**Excédent de**	**283 359,90**

FONCTIONNEMENT

Total DÉPENSES réalisées	759 855,84
Charges à caractère général	261 043,24
Charges financières	3 342,27
Charges de personnel	329 808,1
Autres charges de gestion courante	99 502,23
Atténuation de produits	66 160,00

Total RECETTES réalisées	913 939,90
Produits des services	62 204,69
Impôts et taxes	397 718,29
Dotations et participations	312 541,32
Autres produits de gestion courante	126 436,79
Atténuation de charges	5 612,73
Produits exceptionnels	9 426,08
Résultats reportés 2011	**94 608,49**
Total recettes cumulées	100 8548,39

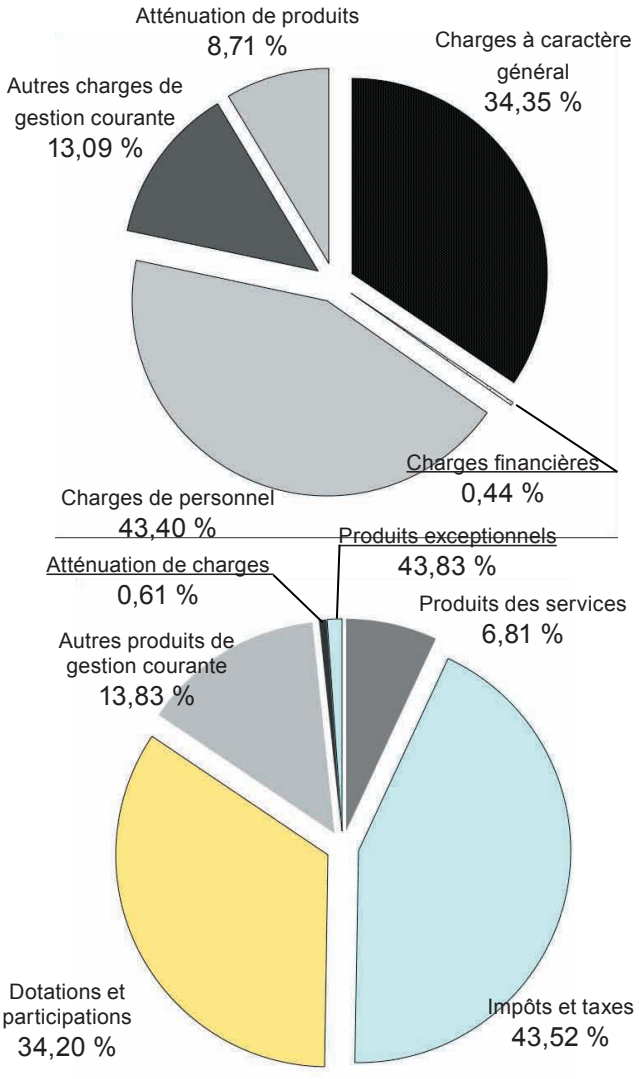

CAMPING DE BOUCOCERS - GESTION 2012			
DÉPENSES		RECETTES	
Frais de personnel (6 mois)	13 650,00	Redevances entrées	32 611,50
Fourniture eau	1 206,00		
Fourniture électricité	2 908,03		
Téléphone	451,93		
Contrôle inst.électriques	417,95		
Contrôle extincteurs	275,38		
Publicité	50,00		
Papeterie	322,69		
Impôts fonciers	2 339,00		
Entretien terrain	1 848,69		
Entretien bâtiment	1 743,66		
Petits équipements	1 154,62		
Fournitures administratives	322,69		
Totaux	26 690,64		32 611,50
Résultat	+ 5 920,86		

Restaurant scolaire		Garderie périscolaire	
Année	Participation famille	Année	Participation famille
2008	3,83 € /enfant/repas		
2009	3,83 € /enfant/repas	2009	1,25 € par séquence
2010	4,07 € /enfant/repas	2010	1,25 € par séquence
2011	3,47 € /enfant/repas	2011	1,25 € par séquence
2012	3,53 € /enfant/repas	2012	1,25 € par séquence
2013	3,66 € /enfant/repas	-	-

Budget principal : budget prévisionnel 2013

en €	Dépenses	Recettes
FONCTIONNEMENT	901 060,49	901 060,49
INVESTISSEMENT	369 395,95	369 395,95
TOTAUX	**1 270 456,44**	**1 270 456,44**

FONCTIONNEMENT

Total DÉPENSES	**901 060,49**
Charges à caractère général	229 500,00
Charges financières	7 500,00
Charges de personnel	354 720,49
Atténuations de produits	66 160,00
Autres charges de gestion courante	124 500,00
Dépenses imprévues	40 000,00
Virement à la section investissement	78 680,00

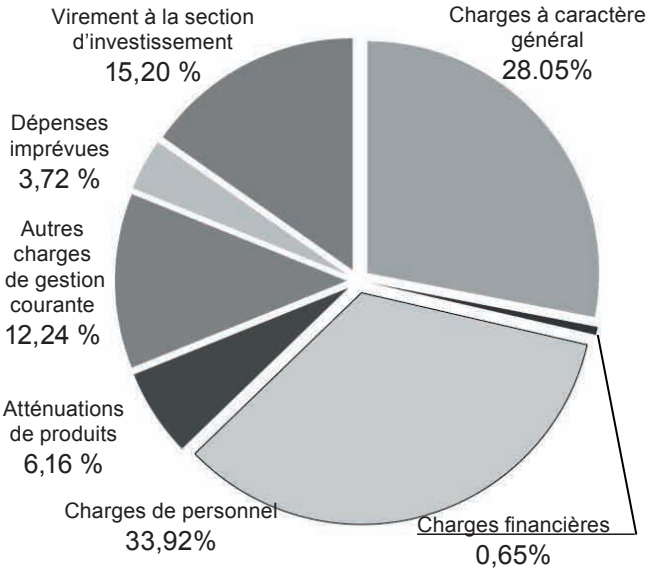

Total RECETTES	**901 060,49**
Produits des services	40 500,00
Impôts et taxes	370 952,00
Dotations et participations	259 000,00
Autres produits de gestion courante	102 000,00
Atténuation de charges	20 000,00
Produits exceptionnels	10 000,00
Résultats reportés 2011	94 608,49

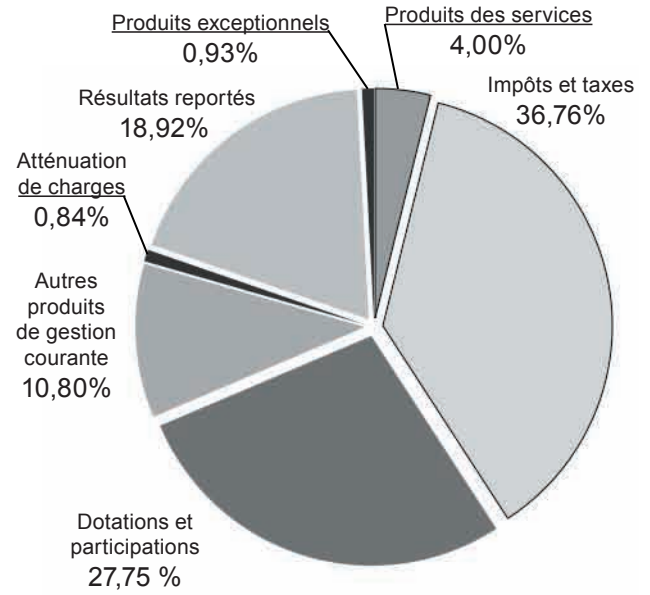

Camping Boucocers prix pour 24 h					
	Adulte	Enfant – de 12 ans	Groupe + 20 p	Electricité	Autocaravane la 1re nuit
2008	5,50€	2,70€	4,80€	2,70€	8,00€
2009	5,60€	2,80€	4,90€	2.80 €	8,00€
2010	5,80€	2,80€	5,00€	2,80€	8,00€
2011	5,80€	2,80€	5,00€	2,80€	9,00€
2012	5,80€	2,80€	5,00€	2,80€	/
2013	6,00€	2,50€	5,00€	3,00€	/

Canal d'arrosage Horte Mage					
	Prise d'eau forfait par parcelle	Jardin m²	Friche m²	Verger m²	Vigne m²
2008	12,50€	0,11€	0,11€	0,02€	0,01€
2009	12,50€	0,11€	0,11€	0,02€	0,01€
2010	12,75€	0,12€	0,12€	0,02€	0,01€
2011	12,75€	0,12€	0,12€	0,02€	0,01€
2012	13,00€	0,12€	0,12€	0,02€	0,01€
2013	13,00€	0,12€	0,12€	0,02€	0,01€

Eau /Assainissement.						
	Redevance Entr.branch Location cptr	Redevance eau	Redevance Assainissement	Taxes		
				Eau potable	Pollution	Modernisation réseaux
2008	49€	0,62€	0,62€	0,1245 €	0,19 €	0,13 €
2009	50€	0,64€	0,64€	0,1491 €	0,19 €	0,13 €
2010	55€	0,65€	0,65€	0,1842 €	0,19 €	0,13 €
2011	65€	0,57€	0,90€	0,1559 €	0,21 €	0,15 €
2012	65€	0,60€	0,90€	0,1559 €	0,21 €	0,15 €
2013	65€	0,60€	1,00€	0,1559 €	0,21 €	0,15 €

Redevances occupation domaine public									
	Affenage	Café Promenade	Jument Rousse Puech Sandrine	Alimentation	Brocante Joulé Jacques	Atelier cuir Descroix	La cocotte fêlée	La petite Maison	Coupa Talen
	117,80 m²	91,65 m² /110,13 m² /18 m²	12,50 m²	26,12 m²	22,91 m²	4 m²	54.39 m²	46.46 m²	55,90 m²
2008 : 6,50 €/m²	659,62 €	595,72 € 885,6 €							363,35 €
2009 : 6,66 €/m²	804,19 €	610,39 € 907,20 €							372,29 €
2010 : 6,79 €/m²	799,86 €	747,78 € 924,48 €							379,56 €
2011 : 8,00 €/m²	942,40 €	881,04 € 948,24 €	100,00 €	208,93 €	183,28 €	32,00 €	435,12 €	371,68 €	447,20 €
2012 : 8,25 €/m²	971,85 €	908,57 € 948,24 €	103,13 €	215,49 €	189,01 €	33,00 €	448,72 €	383,30 €	461,18 €
2013 : 8,30 €/m²	977,74 €	914,08 € 948,24 €	103,75 €	216,80 €	190,15 €	33,20 €	451,44 €	385,62€	463,97 €

	Taxi Val d'Orbieu Nbre emplacements.	Brocante emplacement.
	2	4 m
2008	190 x 2 = 380 €	6,00 €
2009	194,75 x 2 =389,50 €	6,50 €
2010	198,65 x 2 =397,30 €	6,50 €
2011	203,62 x 2 =407,24 €	6,50 €
2012	/	6,50 €
2013	210 x 2 = 420 €	6,50 €

Subventions municipales attribuées aux associations en 2013	
ACCA de Lagrasse	800,00
Amicale des sapeurs-pompiers de Lagrasse	1 416,00
Amicale féline lagrassienne	300,00
Amis des orgues de Lagrasse	1 500,00
Amis des orgues de Lagrasse Concerts	1 000.00
Amis Notre Dame du Carla	400,00
Anciens combattants Lagrasse	350,00
Artkisonn'	2 800,00
Artkisonn'/nettoyage	500,00
Artkisonn'/tarification (pour les tarifs réduits aux Lagrassiens)	600,00
Asso Or	200,00
Asso escapades en terre d'Aude	450,00
Club 3ième Age de Lagrasse	800,00
Club de tennis de Lagrasse	1 400,00
Comité des fêtes de Lagrasse	4 000,00
Coopérative scolaire de Lagrasse	2 770,00
FAOL/école publique	80,00
FAOL/CADA	2 000,00
FAOL VPT Cotisation	200,00
FEP/emploi	7 350,00
FEP/fonctionnement	2 443,00
Football club de Lagrasse	2 800,00
Hyménée/théâtre école	504,00
Hyménée/fonctionnement	3 400,00
Office Tourisme Lagrasse	12 144,46
Asso des Maires de l'Aude	156,00
Asso forestière de l'Aude	25,00
Asso Aude Alzheimer	50,00
Asso FSE Collège Lézignan	100,00
Asso Association narbonnaise pour les actions d'adapatation (ANAA)	50,00
Conseil en architecture, urbanisme et environnement (CAUE)	125,40
Centre cantonal jeunes agriculteurs	50,00
Chambre de métiers de l'Aude	51,00
Comité de lutte contre la grêle	80,00
Croix rouge française	50,00
Fédération départementale contre les organismes nuisibles (FEDON)	130,00
FUL 2012 (Fond unique de logement)	300,00
Les plus beaux villages de France	1 864,00
Lutte contre le cancer	50,00
Maître de Cabestany	125,00
Pays touristique/cotisation	2 241,00
Pays touristique/entretien sentiers	583,78
Prévention routière	50,00
Sites pays cathare/fonctionnement	1 000,00
SPA	318,00
Sté d'études scientifiques de l'Aude	60,00
Ville et métiers d'art	160,00
Val de Dagne XIII	300,00
Académie : Aide aux fournitures scolaires	100,00
Centre d'initiative pour valoriser l'agriculture et le milieu rural (CIVAM)	**140,00**
Association Terres Libres (Marché des potiers de Lagrasse)	400,00
Asso Bol d'air	700,00
Compagnie de la Lune	700.00
Total général	**60 166,64**

Les commissions municipales travaillent.

Association Ville et Métiers d'Art (VMA)

Délégué : Alphonse Snoeck

Pourquoi "Ville et Métiers d'Art" ?

Créée en 1993, l'association Ville et Métiers d'Art rassemble des élus de villes, ayant une tradition d'artisanat d'art et des professionnels reconnus représentés dans le conseil d'administration de l'association par la Confédération française des métiers d'art et par l'Institut national des métiers d'art.

Lieu de rencontre des savoir-faire traditionnels et de la créativité la plus contemporaine les métiers d'art bénéficient d'une image favorable et jouent un rôle important dans l'économie de notre pays. Pour mémoire on rappellera que ce secteur compte aujourd'hui 37 000 entreprises soit 225 000 personnes dans l'artisanat, les PME, des métiers d'art et du bien vivre et 100 milliards d'euros de chiffre d'affaires, dont plus du tiers à l'exportation.

De nombreuses villes ont su depuis de longues années, valoriser leur image et l'attrait qu'elles exercent sur le public, grâce à leur tradition universellement reconnue pour ces savoir-faire.

Les métiers d'art qui sont une référence peuvent connaître des difficultés quant à leur pérennité et quant à leurs débouchés et les villes qui les abritent en subissent les conséquences dramatiques, pour leur économie et leur patrimoine, au niveau local comme au niveau national.

Ville et Métiers d'Art poursuit pour son compte une stratégie d'alliance avec toutes les villes membres, représentatives de l'univers des métiers d'art, stratégie inspirée des objectifs permanents du développement artisanal et culturel du pays qui sont :

– pérenniser les savoir-faire caractérisant traditionnellement ces métiers qui sont aujourd'hui fragilisés.
– aider les villes à valoriser et à entretenir la tradition locale de ces métiers.
– créer un réseau de villes ayant des préoccupations semblables et favoriser les échanges entre elles.
– développer des actions de communications collectives propres aux villes.

L'association "Ville et Métiers d'Art" vise donc à mettre à la disposition des villes un instrument privilégié de développement et de promotion tout en permettant la poursuite des objectifs nationaux mis en place de longue date par les ministères concernés.

Pour information :
Ville et Métiers d'Art réactualise son site Internet.

Votre délégué municipal tient à votre disposition la rétrospective des ateliers techniques de 2007 à 2012 avec la liste de tous les intervenants pour la même période, ainsi que toutes les informations relatives aux adhésions à l'Institut Supérieur des Métiers, aux Ateliers d'Art de France, à Entreprise du Patrimoine Vivant en vue de l'obtention du label " L'excellence des savoir-faire français."

- - - - -

L' atelier technique s'est tenu à Paris le 25 avril.

Au programme :
1 – Les résultats atteints par le site Internet de VMA., la gestion de la bourse de locaux et la gestion du centre de ressources.
2 – Les Entreprises du patrimoine vivant (EPV)
Évaluation des critères de labellisation, politique de communication mise en œuvre par l'Institut supérieur des métiers, le soutien à l'exportation ainsi que la définition des entreprises écoresponsables.
Parmi les priorités 2013 que s'est fixées l'association, nous avons retenu :
– donner une meilleure lisibilité à notre réseau, ce qui a conduit à la refonte de notre site Internet,
– s'ouvrir sur des structures poursuivant des politiques culturelles et économiques en harmonie avec nos valeurs,
– partant du principe que le meilleur moyen de se faire connaître est encore de parler de soi, choisir pour ce faire…la télévision !

Fort de ce constat, le comité d'orientation a approuvé l'idée d'une série de reportages qui, sous forme de *carte postale audiovisuelle* permettrait à chaque ville faisant partie du réseau Ville et Métiers d'Art ou, à terme, des Villes d'Art et d'Histoire, de présenter la région où elle est située, de raconter son histoire, d'inviter à venir découvrir les métiers d'art qui ont fait sa réputation et qu'elle souhaite promouvoir.

Pour chaque ville, un reportage de 6 à 7 minutes, dont exemple, le reportage réalisé pour la ville de Pézenas. Bien évidemment le scénario sera adapté chaque fois aux désirs et réalités de la ville concernée.

Approuvée par le comité d'orientation, l'idée a été proposée à TV5 Monde qui l'a acceptée.

Pourquoi TV5 Monde ? parce que cette chaîne, voix de la France, touche 250 millions de foyers dans le monde entier, et que les reportages, sous titrés en anglais, de par leur personnalisation ne peuvent qu'attirer ceux qui, de par le monde, ont envie d'une nouvelle façon de connaître la France et son art de vivre.

Cette série de reportages sera réalisée par Viviane Blassel, pendant 20 ans journaliste spécialiste de la mode et de l'artisanat sur TF1, et qui vient de réaliser une série de 40 portraits d'artisans dans la France entière pour TV5 Monde justement.

Le "plus" de cette série est qu'elle sera diffusée pendant 5 ans.

Le tournage pourrait commencer dans les mois qui viennent pour une diffusion prévue à la fin de cette année.

TV5 Monde participe pour une part aux frais de la production, mais le reste (8000 €) est à apporter par les villes intéressées qui seront alors propriétaires du reportage réalisé et pourront l'utiliser à leur guise sur leur site ou lors de toutes manifestations.

Association Les Plus Beaux Villages de France. (PBVF)

Délégué : Alphonse Snoeck

Compte rendu de l'assemblée générale des Plus Beaux Villages de France.

Cette année l'assemblée générale s'est tenue alternativement à Ars-en-Ré et à La-Flotte (Charente-Maritime).

À l'ordre du jour le vendredi 5 avril : la redynamisation des commerces en centre bourg.

Pour atteindre ces objectifs on recommande :

1 – Une plus grande solidarité entre les communes labellisées qui connaissent toutes les mêmes difficultés dues à la crise économique.

2 – Définir l'attractivité de la commune sur le plan **patrimonial, produits du terroir, artisanat d'art.**

3 – Resserrer les relations sociales entre les artisans, les producteurs, les commerçants et les services territoriaux.

4 – Mettre l'accent sur le développement durable (production de qualité) afin d'éviter le piège d'un **village musée.**

5 – Diagnostiquer les besoins de la population et du public.

6 – Éviter les obstacles comme la vente des commerces existants souvent trop onéreuse ce qui empêche la reprise.

7 – Établir des droits de préemption à toute la commune, obligeant les notaires à consulter la mairie avant chaque opération.

8 – Déléguer éventuellement les droits de préemption au Conseil Général .

9 – Valoriser le patrimoine existant, **reconquérir les espaces piétons et cesser d'admettre que la voiture doit être près du commerce ou du domicile dans les villages de caractère**.

10 – Créer une association impliquant les commerçants dans la vie locale et à l'animation du village.

11 – Installer un DAB (Distributeur Automatique de Billets)

12 – Créer des offres nouvelles telles que des commerces itinérants, des marchés du terroir, des multiservices ou "drive" ruraux.

13 – Inciter les habitants à consommer dans le village grâce, entre autre au multiservice local..

14 – Créer de nouvelles offres par des conventions d'utilisation du domaine public, par la création de SCIC (Société coopérative d'intérêt collectif) et de SCOP(Société coopérative participative) ou encore de mise en gérance.

À l'ordre du jour du samedi 6 avril : l'accessibilité des villages : contraintes techniques et financières de la loi Handicap du 11-02-2005.

À l'attention des 8,5 millions d'handicapés de France.

Les objectifs sont de réaliser une chaîne de déplacement continue ainsi que des bandes de roulement dans tout le village.

Tous les établissements ouverts au public sont dans l'obligation d'être en conformité pour

le 1er janvier 2015. Les communes doivent êtres accessibles à tout et pour tous.

Cependant des dérogations peuvent être obtenues dans les cas suivants :

1 – Impossibilités techniques.

2 – Difficultés inhérentes au bâti.

3 – Disproportion entre le coût financier et le rendement.

Ces demandes sont à adresser au maire qui les transmet à la DDT (Direction Départementale des Territoires).

L'architecte des bâtiments de France peut demander des dérogations pour les monuments historiques.

En tout état de cause, il est important de procéder à une concertation en amont avant toutes démarches.

à l'examen de cette loi, on constate que les contraintes financières sont d'un tel niveau pour les plus beaux villages de France qu'elles sont tout simplement irréalisables particulièrement pour les petites cités de caractère.

Toutefois pour ne pas être pénalisé, il faut impérativement intégrer une première démarche avant 2015.

SOYEZ LE PHOTOGRAPHE DE VOTRE VILLAGE.

Les Plus Beaux Villages de France organisent en partenariat avec Sélection du Reader's Digest un concours photo sur le thème « **Soyez le photographe de votre village** »

– Pour participer, postez vos photos sur facebook/Sélection Reader's Digest. Date limite : le 26 septembre 2013.

– Les photos doivent représenter un village de France ou une ville française sous son aspect « village ».

– Les photos doivent être réalisées par le participant lui-même. Elles doivent mettre le village ou la ville choisi en valeur.

– Les photos peuvent être prises avec tous types d'appareils (portables, téléphones, smartphones, tablettes…)

– Chaque participant peut déposer jusqu'à deux photos.

– Le participant doit indiquer le nom du village où la photo a été prise, ainsi que son département.

Pour élire la meilleure photo.

Rendez-vous sur
facebook/Sélection Reader'sDigest
entre le 25 avril et le 26 septembre 1013.

Il est possible de voter plusieurs fois mais pour des photos différentes.

Les gagnants.

Les 10 photos ayant recueilli le plus grand nombre de mentions «J'aime » seront déclarées vainqueurs (classement de 1 à 10 en fonction des scores).

Un jury de 7 personnes (organisateurs et partenaires) attribuera de plus le Prix spécial du jury à une photo choisie parmi les 30 ayant recueilli le plus de «J'aime ».

A gagner.

1er prix. Un séjour bien-être à Lyons-la-Forêt (Eure) comprenant un coffret Spa Nuxe pour 2 personnes et 2 nuits en chambre double à l'hôtel La Licorne. Valeur : 527 €

– 1 abonnement d'un an au site Fotolia.com pour un téléchargement de 5 images HD/mois. Valeur : 243,98 €

2e prix. 1 séjour gastronomique à Salers (Cantal) avec dîner et 1 nuit en chambre double pour 2 personnes à l'hôtel restaurant Les Remparts. Valeur : 177 €

– 1 abonnement de trois mois au site Fotolia.com pour le téléchargement de 5 images HD/mois/ Valeur : 68,17 €

Le guide officiel de l'association Les Plus Beaux Villages de France. Valeur : 15,95 €

3e, 4e et 5e prix. 1 balade de 1h30 en 2CV dans Paris pour 1 à 3 personnes à choisir sur le site de notre partenaire 4roues-sous-1parapluie.com Valeur : 180 €

– Le guide officiel de l'association Les Plus Beaux Villages de France. Valeur : 15,95 €

– 1 carte routière Michelin officielle de l'association Les Plus Beaux Villages de France.
Valeur : 8 €

6e au 10e prix. L'album « Les Plus Beaux Villages de France » publié par Reader'sDigest. Valeur 39,96 €

Pour plus de détails voir le règlement sur
www.selectionclic.com et
www.les-plus-beaux-villages-de-France.

EXPERTISE

Lundi 13 mai dernier, l'association des Plus beaux villages de France à procédé à une expertise afin de vérifier si notre bourg est toujours en conformité avec la charte de qualité de l'association pour la conservation du label.

Nous ne connaîtrons les résultats qu'après les délibérations de la commission chargée de cette mission. Toutefois nous sommes en mesure de vous communiquer les premières impressions.

Nous ne décrocherons certainement pas la palme de l'excellence, mais nous avons remarqué une perception globalement positive de cette visite.

Les bons points nous seront certainement accordés pour :

– La nouvelle signalétique qui sera mise en place courant mai et juin.

– Les nouvelles calades actuellement en cours d'achèvement.

– Les nouvelles plaques de rue.

– La restauration et la présentation des closoirs à la maison du patrimoine.

– Les diaporamas de la maison du patrimoine.

– La qualité et les soins apportés à l'entretien de l'orgue de l'église Saint Michel.

– La fermeture du Pont Vieux aux véhicules.

– Le nouvel éclairage des charpentes de la halle.

Des progrès sont à apporter à l'illumination des monuments emblématiques : Pont Vieux, Porte d'Eau.

Viennent enfin les problèmes à résoudre dès que possible :

– La circulation des véhicules dans le centre du bourg.

– La situation et le ramassage des poubelles.

– La vétusté et l'agression visuelle de certaines enseignes de boutiques dans des zones sensibles comme la place de la Halle et la rue du Consulat.

– L'emplacement des caravanes et mobil-homes qui actuellement dénature le paysage à l'approche du village en venant de Lézignan.

Nous ne manquerons pas de vous informer du résultat des délibérations

Commission Patrimoine

Rapporteurs :
Alphonse Snoeck et Jean-Pierre Sarret avec la participation de Julien Foltran.

De nouvelles pièces de collection présentées à la Maison du patrimoine

La Maison du patrimoine,vient de s'enrichir d'une nouvelle œuvre d'art grâce au don généreux à la commune, d'un closoir par la Famille Roach. Qu'elle en soit ici chaleureusement remerciée. En effet, cette pièce vient compléter la série des 19 closoirs peints (petits panneaux) du début du 16e siècle, acquis par la commune en mars dernier. Il représente le portrait de profil d'un homme noir. Restauré il sera, avec l'ensemble des closoirs provenant du même plafond, présenté et mis en valeur dans une **nouvelle exposition permanente sur les plafonds peints de Lagrasse qui sera visible à la Maison du patrimoine de à partir du vendredi 21 juin.**

Souvent dissimulés sous des plafonds en lattis plâtrés, mutilés ou bien encore totalement démontés, ils risquent d'être détruits. Aidez-nous à découvrir et à protéger les richesses du patrimoine lagrassien. Les plafonds peints en sont une singularité et renforcent l'importance de Lagrasse dans l'art des plafonds peints en Languedoc. Contribuez vous aussi à leur sauvegarde en vous adressant à la mairie de Lagrasse. Merci.
Pour en savoir plus sur les plafonds peints :
www.rcppm.org
Merci aussi à toutes les personnes qui facilitent l'accès à leur habitation aux chercheurs et aux membres de la commission pour recenser et étudier les vestiges du patrimoine.

Les recherches sur le bourg médiéval de Lagrasse

Longtemps concentrée sur l'abbaye, la recherche en histoire et en archéologie s'intéresse largement au village cette année et plusieurs événements et manifestations sont à retenir pour la progression de notre connaissance du bourg médiéval de Lagrasse. Un nouveau Programme Collectif de Recherche (PCR) vient de s'ouvrir pour permettre à 11 chercheurs, principalement des universités de Toulouse et Aix-Marseille, de travailler sur le bourg et le terroir. Ce PCR prend la suite d'un précédent PCR, mené entre 2007 et 2012,

dont les conclusions portèrent exclusivement sur l'abbaye. La recherche de ce nouveau programme se concentrera pour une durée de 2 à 3 ans sur l'espace urbain du village de Lagrasse du Moyen Âge à la Révolution et sur le partage de l'espace périurbain entre la communauté des religieux et celle des habitants durant la même période (du 13e au 18e siècle).

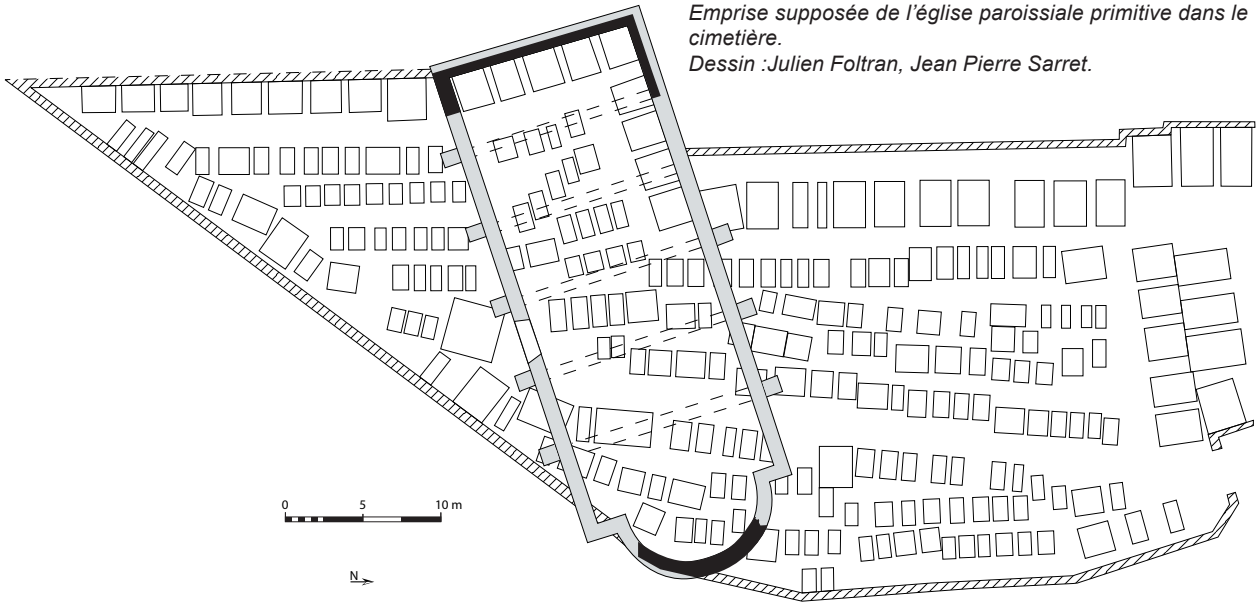

Emprise supposée de l'église paroissiale primitive dans le cimetière.
Dessin :Julien Foltran, Jean Pierre Sarret.

Des sondages archéologiques à la recherche de l'église paroissiale primitive

Dans le cadre de ce nouveau PCR, une campagne de sondages archéologiques débutera au cimetière durant l'été afin de retrouver les structures de l'église paroissiale primitive qui s'y trouvait avant son transfert au centre du village à partir de 1359. Cette église primitive, probablement romane, avait une ampleur légèrement moindre que l'église actuelle. Certains de ses vestiges sont encore visibles dans le cimetière, comme le mur occidental de la nef qui soutient la falaise et une partie de l'abside. La présence d'une église paroissiale sur la rive gauche pose la question d'un village primitif construit à sa proximité directe, avant son établissement plus tardif sur la rive droite où nous le connaissons aujourd'hui – question à laquelle les chercheurs du PCR tenteront de répondre. L'équipe de fouilleurs sera composée d'archéologues toulousains, audois et lagrassiens.

Une conférence sur l'état des connaissances sur le bourg médiéval

MARDI 2 JUILLET À 20 H 30 à la salle polyvalente.

Architecture civile et gestion de l'eau, deux aspects du bourg et de l'abbaye de Lagrasse au Moyen Âge par Julien Foltran

Dans le cadre d'un master depuis 2009, puis d'une thèse entamée en 2011, Julien Foltran, doctorant en archéologie médiévale, étudie le village et ses maisons médiévales. Cette conférence avec projection permettra de faire le point sur les avancées de la recherche en histoire et en archéologie à Lagrasse. Il présentera aux Lagrassiens l'état des connaissances du bourg médiéval. Deux thèmes principaux seront abordés : l'architecture médiévale et la relation entre les communautés des religieux et des habitants jusqu'à la Révolution, notamment à travers le partage d'une ressource primordiale : l'eau.

La croix funéraire du cimetière
Photo : Jean-Pierre Sarret

Sauvegarde d'une croix du 16e siècle en danger

Le cimetière de Lagrasse recèle encore un autre témoignage de la période médiévale qui sera bientôt mieux protégé : il s'agit d'une croix de sépulcre en grès, datée du 16e siècle et classée Monument Historique en 1948. Elle est scellée sur le mur d'enclos de la partie nord du cimetière, trois blasons, non identifiés à ce jour, sont gravés dessus, mais partiellement effacés. Le grès est un matériau qui supporte mal les aléas du climat et la municipalité souhaite déplacer sans tarder la croix afin de la préserver dans de bonnes conditions. Elle sera traitée et prochainement exposée au public dans la « Maison du patrimoine de Lagrasse », à l'abri des intempéries.

La CC Région lézignanaise Corbières-Minervois

Communauté de Communes Région Lézignanaise Corbières & Minervois

VIVRE ENSEMBLE EST SOURCE D'AVENIR

La CCRLCM, une vision commune

Depuis le 1er janvier 2013, la Communauté de Communes de la Région Lézignanaise s'est agrandit de trente-deux villages supplémentaires, conformément à la réforme territoriale visant à créer des intercommunalités plus grandes. La CCRL a laissé la place à la CCRLCM, la Communauté de Communes Région Lézignanaise, Corbières et Minervois dont fait désormais partie la ville de Lagrasse.

Un nouveau conseil communautaire

Afin d'entériner ce changement, le nouveau conseil communautaire s'est réuni le jeudi 27 décembre 2012 à Lézignan-Corbières. Il se compose de délégués élus par les conseils municipaux des 52 communes membres selon la répartition suivante : 2 conseillers titulaires par commune jusqu'à 2000 habitants, 2 conseillers titulaires par tranche ou fraction de 1000 habitants supplémentaires, 1 conseiller suppléant par commune jusqu'à 2000 habitants, 1 conseiller suppléant par tranche ou fraction de 2000 habitants supplémentaires.

Le bureau communautaire, composé quant à lui de 30 membres, comprend 24 membres issus de la CCRL, 2 vice-présidents représentants le Massif de Mouthoumet, 2 vice-présidents représentants les communes entrantes du secteur de Lagrasse, 2 vice-présidents représentants les communes entrantes du secteur du Durbanais.

Roger Dupuy, président de la communauté de communes de la région lézignanaise depuis 2009 a décidé de ne pas se représenter et a invité le conseil communautaire à procéder à l'élection du nouveau président de l'intercommunalité. C'est Michel Maïque, maire de Lézignan-Corbières, qui a été élu à l'unanimité. Au cours des conseils communautaires des 20 mars et 15 avril 2013 un certain nombre de compétences qui relèvent désormais de l'intercommunalité ont été organisées, notamment :

Compétence environnement ; le traitement des déchets.

La communauté de communes est titulaire de l'ensemble de la compétence d'élimination des déchets des ménages et en assure la collecte.

Afin de financer directement le service de collecte et d'élimination des déchets, les élus communautaires ont institué la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM). Elle présente de nombreux avantages dont une plus grande clarté pour le contribuable en étant directement prélevée par la CCRLCM en lieu et place des communes.

Compétence aménagement de l'espace, adhésion de la CCRLCM à Pôle Énergie 11

Afin d'accompagner l'aménagement de l'espace et la planification urbanistique durables intégrant les enjeux énergétiques et climatiques, de lutter contre la précarité énergétique et développer l'efficacité énergétique des logements individuels ou collectifs, la CCRLCM a adhéré à l'association Pôle Energie 11 qui a évolué en juillet 2012 en Agence Locale de l'énergie et du climat du département de l'Aude. Ses services de base sont gratuits et indépendants de tout lien commercial.

L'Agence travaille en lien étroit avec le Syndicat Audois d'Énergies (SYADEN) afin de favoriser l'efficacité énergétique et le développement des énergies renouvelables dans l'Aude. Le tout avec le maximum de retombées économiques locales.

Compétence Santé, création d'une maison médicale de santé à Saint-Laurent-de-la - Cabrerisse

La délibération du conseil municipal de la commune de Saint-Laurent-de-la-Cabrerisse, en date du 22 juin 2012 a porté approbation de la cession à titre gratuit d'une parcelle de terrain pour la réalisation de la maison de santé pluridisciplinaire à l'intercommunalité, maître d'ouvrage du projet.

Le conseil communautaire a accepté la cession à titre gratuit par la commune de Saint-Laurent-de-la-Cabrerisse à la CCRLCM de parcelles de terrain cadastrées au lieu-dit Le-Village.

Compétence Tourisme, convention entre la CCRLCM et l'association Pays touristique Corbières Minervois

Compte tenu de la prise de compétence tourisme par la CCRLCM, une convention de partenariat a été établie afin de définir les rapports de collaboration pour élaborer et mettre en œuvre des projets de développement touristique concernant le territoire intercommunal. Cette collaboration entre dans le cadre du schéma local d'organisation touristique du Pays touristique Corbières Minervois inscrit dans le schéma départemental du tourisme de l'Aude.

L'objet de cette convention concerne le financement du Pays Touristique Corbières Minervois et la mise en œuvre des opérations de communication, de promotion et de valorisation des sentiers de randonnée inscrits au Plan Départemental des Itinéraires de Randonnée (PDIPR).

Compétence Culture

Lors du conseil communautaire du 15 avril 2013, les élus de la communauté de communes de la région lézignanaise Corbières et Minervois ont réaffirmé leur attachement à l'action culturelle sur le territoire et son importance pour les populations.

Ils ont souhaité apporter leur soutien, financier notamment, à des manifestations culturelles de qualité organisées sur le territoire, et à la prise en charge des frais de transports pour la manifestation *Courir au cœur de l'Aude* qui s'est déroulée à Lézignan-Corbières le 15 avril et pour Promaude le vendredi 17 mai dans le cadre de la journée des scolaires.

La CCRLCM a également décidé de renouveler le partenariat avec l'association Ciném'Aude pour proposer aux communes du territoire des séances de cinéma en plein air durant l'été. L'objectif étant qu'à terme, toutes les communes en aient bénéficié.

Les maires et leurs conseillers municipaux ont choisi les films et organisent la soirée qui précédera la projection. Ciném'Aude s'occupe du reste.

Pour 2013, il a été proposé et voté le programme suivant :

Samedi 6 juillet à Thézan-des-Corbières « les Tuche »
Mercredi 10 juillet à Escales « Nicostratos, le pélican »
Vendredi 19 juillet à Camplong-d'Aude « Les femmes du 6e »
Samedi 27 juillet à Argens-Minervois. « Les Tuche »
Mardi 6 août à Moux « Le concert »
Vendredi 9 août à Roubia . « L'art d'aimer »
Dimanche 11 août à Palairac. « Le concert »
Mardi 13 août à Bouisse. « Les femmes du 6e »
Vendredi 16 août à Castelnau-d'Aude. « Le concert »

Les projets : la médiathèque

La communauté de communes a entrepris l'édification d'une médiathèque intercommunale. Destinée à l'ensemble de la population du territoire intercommunal, elle sera implantée à Lézignan-Corbières et jouera un rôle de tête de réseau à l'attention des trois autres lieux de lecture publique du territoire : Boutenac, Fabrezan et Saint-André-de-Roquelongue.

La médiathèque accueillera des services modernes de lecture publique, des espaces de détente et de convivialité, un jardin de lecture ainsi qu'un espace d'animation et atelier de 100 places et se développera sur une surface d'environ 1 128 m2 plancher, complété d'un parking de 50 places de stationnement.

Le conseil communautaire a sollicité les subventions auprès de la DRAC, de la région Languedoc-Roussillon et du conseil général de l'Aude.

NOUS AVONS RENCONTRÉ AGNÈS DESARTHE

J'ai aimé cette sortie parce que c'est exceptionnel de rencontrer un écrivain connu. Après, nous avons joué .
Téva

Elle aurait pu être comédienne, je trouve !
Carla

J'ai bien aimé cette journée en plus il faisait du soleil ! Et on était avec les 6e2
Julie et Merlin

On s'est bien amusé ; j'ai beaucoup aimé mais surtout c'est quand elle a fait la grimace à la fin et quand on a fait du bruit avec nos pieds.
J'aimerais beaucoup lire d'autres livres d'Agnès Desarthe.
Enzo et Lima

J'ai bien aimé cette journée parce que j'ai vu Agnès Desarthe pour de vrai !
J'ai posé plein de questions
Corentin

J'ai bien aimé car Agnès Désarthe est gentille et drôle et très comique !
Toscane

C'était très bien, on a pique-niqué ensemble, on a joué . Après Agnès est venue. On a posé des questions, on a bien rigolé et à la fin elle a signé les livres. On s'est bien amusé.
Avetis

J'ai aimé quand Agnès parlait cependant ,la chaleur était gênante.
Isis et Baptiste

J'ai bien aimé rencontrer Agnès Desarthe, on a joué avec les copines.
J'ai pas trop aimé poser les questions c'était un peu trop long.
Lucie

Avec ma classe et le collège (les 6e2).
Nous avons rencontré Agnès Desarthe, mais c'est dommage car il faisait CHAUD.
Je me suis amusée à écouter Agnès Desarthe et je me suis fait une amie très gentille !!!
Malvina.

Quand on est arrivé on s'est amusé à faire un banc ; on a mangé et on s'est amusé avec les copains.
Marif nous a expliqué le parcours des livres ; après la maitresse nous a emmenés dans la cour de derrière et on a posé des questions à Agnès.
Thibaud

C'était bien. On a bien rigolé ; j'ai aimé les livres qu'elle a écrit.
Jonathan.

Jai vraiment aimé cette journée avec Agnès Désarthe cependant le soleil m'a un peu dérangée !!!
Jeanne !!!

J'ai bien aimé ce moment en plus il faisait très chaud et c'était la première fois que j'ai pu voir une écrivain. Agnès était très gentille et rigolote. J'aime bien ses livres et la façon dont elle explique les choses.
Anouck

J'ai bien aimé voir Agnès et pique-niquer avec les collégiens. Je me suis fait une copine. Et nous avons rigolé !
Élisa

J'ai tout aimé, il faisait très chaud mais ça faisait rien car Agnès Desarthe me faisait rire.
Maximilian

Les associations

Au moment où cet article est écrit on a l'impression que l'été ne viendra jamais. C'est bon pour la lecture.

Notre petite bibliothèque a été informatisée depuis quelques mois grâce à l'aide de personnes très compétentes... Puis il a fallu que les bénévoles se lancent à l'eau, au début avec une bouée, maintenant nous sommes à peu près toutes à l'aise. Mais il peut arriver que des bugs surgissent. Ne nous en veuillez pas, nous faisons des efforts et lorsqu'un incident survient, s'il vous plaît, excusez-nous. Comme disent les cyclistes à l'arrivée de la course : « Nous ferons mieux la prochaine fois ».

Grâce aux crédits accordés par la mairie, nous continuons à acquérir une cinquantaine de livres chaque année, que nous achetons à la librairie de la Maison du banquet et des générations, sise à l'abbaye. Nous achetons en particulier les livres des auteurs invités chaque mois à parler de leur œuvre.

L'école maternelle fait régulièrement appel à la bibliothèque pour faire venir de la bibliothèque départementale les livres sur les sujets au programme. Le trimestre dernier, c'était le loup, ce trimestre, les petites bêtes.

Les enfants de la classe maternelle viennent toujours fouiller dans les bacs, choisir des livres et demander aux adultes présents de les leur lire.

Souvent ils veulent en emporter. Les parents sont donc invités à venir avec leurs enfants.

La bibliothèque restera ouverte, tous les vendredis de l'été, entre 17 et 19 heures, pour tous, résidents et touristes. Le prêt est gratuit.
Les bénévoles sont Catherine Oulès, Anne-Marie Wernert, Annette Snoeck et Élisabeth Bareil.

Passez un très bon été, avec beaucoup de soleil.

Élisabeth Bareil

Association Or

Nous avons fait notre dernier atelier en mai car nous nous retrouvrons pour la plupart en juin dans les Pyrénées-Orientales à Villelongue-dels-Monts depuis cinq ans pour le week-end *Danses et plage*, organisé par l'association jumelle de nos amies catalanes qui viennent régulièrement danser avec nous. Danses, oui, le temps a été assez favorable pour ne pas regretter d'être dedans. Pour la plage seuls deux téméraires se sont baignés au cours de la balade sur le sentier du cap Béar.

Après les vacances scolaires d'été, nous reprenons dès septembre :

LES DATES POUR LE PROCHAIN SEMESTRE

Ateliers animés par Catherine de Laet et Claire Medjadj

21 septembre
19 octobre
16 novembre
14 décembre

Les samedis changent un peu :
Les débutants et les curieux sont les bienvenus à 13 h ensuite les avancés à 14 h 30. Les débutants peuvent rester pour continuer la progression.
Tout le monde est invité ensuite à se retrouver pour le repas et la soirée, compagnons et enfants sont également cordialement invités.

Si vous souhaitez venir pour la première fois, il est préférable de s'annoncer au préalable pour une meilleure organisation. Vérifiez toujours sur le site les informations ou téléphonez-nous

Toutes les informations sont sur :
http://ordanses.moonfruit.fr
Contact :
ordanses@yahoo.fr
04 68 43 15 48 - 04 68 65 53 79

Catherine Ribo et Philippe Descroix

Les amis de ND du Carla

Journée de recueillement et d'amitié à la chapelle du Carla

Le dimanche 5 mai, la chapelle de ND du Carla ouvrait ses portes pour accueillir ses amis et les fidèles pèlerins d'un jour.

Une nombreuse assistance fervente et recueillie a participé à la messe présidée par notre curé, le père Louis Lopez. Les frères Martin et Raphaël de l'abbaye de Lagrasse faisaient fonction d'acolytes.

Les cantiques habituels du Carla et des chants à la Vierge, accompagnés au synthétiseur par M. Souillard de Talairan, ont résonné encore une fois sous les voûtes de la chapelle.

Après la messe, derrière la bannière du Carla et les célébrants, les fidèles, prenaient la direction du calvaire pour la bénédiction des récoltes. C'est en silence que les pèlerins d'un jour, ont gravi la montagne. Avant d'arriver à la croix, le père Louis nous a invité à quelques haltes, pour un moment de recueillement , présenter l'offrande de nos vies à Marie, prière d'intercession sur nos familles, les malades et la bénédiction solennelle sur l'ensemble de nos tâches quotidiennes. La procession arrivait enfin à la croix où le célébrant procédait à la bénédiction des récoltes.

L'apéritif, servi ensuite dans la bergerie, par les bénévoles de l'association, a été l'occasion de rencontres, d'échanges et de partages. Nombreux sont ceux qui aiment se retrouver dans ces lieux, ils y retrouvent leurs souvenirs d'enfance, leur amis, Des groupes se forment pour échanger entre amis, demander des nouvelles des absents. Un merci tout particulier à M. Jacques Alquier, 1er adjoint, représentant le maire, retenu par d'autres obligation, qui a partagé avec les pèlerins d'un jour, un moment de convivialité.

Cette année, notre trésorier, Jean–Luc ne pouvant pas se libérer pour cette journée, s'était proposé de nous mitonner une gardiane camarguaise. Les 135 convives de ce repas festif ont apprécié ce plat chaud à sa juste valeur gustative.

Les bougnettes traditionnelles de Marthe, comme d'habitude, ont été très appréciées, et le café était le bienvenu pour clore ce repas.

Merci à l'ensemble des participants, qui avant de prendre le chemin du retour ont pris une part active pour débarrasser l'esplanade, en rangeant tout le matériel, chaises et tables sous le porche.

Rendez-vous est pris pour le 1er septembre à l'occasion de la fête de la Nativité de la Vierge.

Régis Mazet

Office de tourisme cantonal

Brèves de l'Office de Tourisme

Fréquentation
Malgré une météo désastreuse et un printemps quasi inexistant, nous n'avons pas enregistré de baisse significative de la fréquentation de l'office de tourisme au mois d'avril et de mai.

Petit rappel de réglementation
Déclaration obligatoire en mairie des meublés de tourisme et des chambres d'hôtes.

Meublés de tourisme :
Si le classement d'un meublé de tourisme par le propriétaire est facultatif, le code du tourisme impose en revanche une obligation de déclaration en mairie par les propriétaires (loi n° 2009-888 du 22 juillet 2009).
Le document CERFA de déclaration est disponible en mairie.

Chambres d'hôtes :
Il n'existe pas de classement pour les chambres d'hôtes. En revanche, les propriétaires ont également l'obligation de déclaration en mairie. Toute personne qui offre à la location une ou plusieurs chambres d'hôtes doit en avoir préalablement fait la déclaration auprès du maire du lieu de l'habitation concernée.

Les propriétaires de meublés de tourisme ou de chambres d'hôtes qui ne respectent pas cette obligation de déclaration s'exposent à une contravention de troisième classe.

Festivités
Comme chaque année, l'office de Tourisme vous a préparé le programme d'animations pour les mois à venir. Toutes ces informations sont également consultables sur notre site internet *www.lagrasse.com* à la rubrique actualités. Culture, musique, nature, fiesta… Il y en a pour tous les goûts ; oubliez donc vos soucis quotidiens et profitez pleinement de ces moments de détente.

Maison du patrimoine
Dès la mi-juin, exposition de nouveaux closoirs. Une visite s'impose…

Nous sommes à votre écoute et à votre disposition si nécessaire. Bonne saison à tous.

Marlène Fabre

Amicale Féline de Lagrasse

Même si cela n'est pas flagrant pour certains, petit à petit nous avançons et nous progressons.

Depuis le dernier bulletin nous avons réalisé 7 ovariectomies (stérilisations de chattes) et placé 5 chatons. Il est vrai que cela peut paraitre peu, mais comme je l'ai précisément dit dans le dernier bulletin il nous est difficile de piéger dans les rues du village où il semble qu'il y ait une concentration de chats errants, les cages présentant des points dangereux (notamment au niveau de l'entrée avec des rebords acérés) nous ne pouvons pas courir le risque qu'un enfant se blesse.

C'est pourquoi je renouvelle au nom de l'amicale, la possibilité d'aller piéger chez des particuliers dans des endroits protégés du grand public.

Je vous rappelle que nous œuvrons pour le bien-être de tous. Ce qu'on oublie souvent : Toute personne qui permet des naissances ou décide de laisser vivre des chatons, que la chatte soit la sienne ou non, en est ou en devient moralement et citoyennement responsable et il est donc de son devoir de les garder ou de les placer. Ce n'est pas le rôle des associations, même si nous acceptons quelques dérogations, mais l'association n'a pas les moyens financiers et ce n'est pas son but d'agir en ce sens.

Adopter un chat via une association, c'est en sauver en réalité au moins deux : le chat à qui vous offrez un foyer et le chat sorti de la rue et pris en charge par l'association, un autre petit déshérité ou malmené le remplace.

Petit rappel juridique : **Projet de loi relatif aux animaux dangereux et errants, et à la protection des animaux :** Même si les animaux dont les chats sont considérés comme des biens meubles (Code Rural). Il ne faut pas oublier que la loi les protègent, pour information un *Extrait d'un projet de loi du Sénat : Sévices graves ou actes de cruauté envers les animaux.*

« Cet article, qu'il vous est proposé d'introduire par amendement, tend à compléter l'article 521-1 du code pénal en restreignant la possibilité d'exercer des sévices graves ou des actes de cruauté envers des animaux ».

L'alinéa premier de l'article 521-1 du code pénal punit de six mois d'emprisonnement et de 50 000 francs d'amende le fait, « *publiquement ou non, d'exercer des sévices graves ou de commettre un acte de cruauté envers un animal domestique ou apprivoisé, ou tenu en captivité ».* N'oubliez pas deux choses : d'une part, les chats sont des êtres vivants qui ont droit au respect comme tout un chacun, d'autre part, avoir un chat c'est un engagement et une responsabilité sur du long terme, environ 22 ans, avec son lot de bonheurs et de contraintes (nourriture, gardiennage, vétérinaire, vacances etc.). Alors quand vous décidez de prendre un chat, **réfléchissez**, ne l'adoptez pas sous des prétextes fallacieux et surtout ne l'abandonnez pas pour des raisons futiles et parfois stupides, car lui vous donnera toute sa confiance et tout son amour, sans autre contrepartie que vous aussi lui octroyez votre amour et que vous lui prodiguiez vos soins. **Ne faites pas n'importe quoi, il ne le mérite pas**. Je tiens à remercier, les personnes qui ont recueilli et qui subviennent aux besoins de deux des chats de chez feue Madame Carbonnel.

Patricia Bonutto
Présidente de l'amicale féline de Lagrasse

Foyer d'éducation populaire

Service enfance jeunesse du Val d'Orbieu

L'accueil de loisirs de Lagrasse se transforme en accueil de loisirs extrascolaire du Val d'Orbieu !!!

Après le grand succès des vacances d'avril (jusqu'à 27 enfants), l'accueil de loisirs du Val d'Orbieu continue son p'tit bonhomme de chemin vers les vacances d'été.
Une pléiade d'activités pour les enfants et jeunes de 3 à 17 ans.
Des séjours (mer, sportif, culturel, camping), des projets photos et interculturels, des animations sur les autres communes du Val d'Orbieu.
L'été 2013 sera itinérant, avec de nouvelles rencontres, de nouveaux lieux et une équipe d'animation fidèle qui revient de vacances en vacances.
Joy, Émilie, Morgane, Romain, Florian, Gensane, Laetitia et d'autres intervenants seront là pour vous accueillir !
Du 8 juillet au 23 août 2013
De 7 h 30 à 18 h 30

Petits messages à ….
Le conseil d'administration du FEP tient à remercier les parents qui sont de plus en plus nombreux à soutenir, à accompagner l'accueil de loisirs.
Nos portes vous sont grandes ouvertes, c'est toujours un grand plaisir pour nous de partager le matin, un café ou un jus de fruits en papotant.

La garderie et la cantine scolaire se transforme en accueil de loisirs périscolaire du Val d'Orbieu
Nous sommes bien conscients que les changements de fonctionnement ont pu entrainer certaines confusions dans vos habitudes. Nous nous employons à amener plus d'explications et nous nous tenons à votre disposition pour répondre à toutes vos questions.

Nous vous remercions également malgré ces petits bouleversements pour la confiance témoignée dans ce service.

La séquence porte ouverte, la chasse aux œufs, les animations menées par Chantal, Pauline et Romain séduisent tous les soirs entre 8 et 16 enfants.

Venez nombreux le jeudi 4 juillet à 17 h partager le goûter de fin d'année et laisser quelques mots sur le livre d'or de l'accueil périscolaire des castors (3-6 ans) et des loustics (6-12 ans) !

Petits messages à …
Nous souhaitons à Chantal plein de bonnes choses pour la suite et accueillons avec grand plaisir Isabelle.

Laetitia Lopez

Association Bol d'air

Les Ptibals festival folk à lagrasse les 23 et 24 août 2013 !

L'association Bol d'Air a l'honneur de vous présenter son tout nouveau projet, une petite folie pour l'été 2013 !

Les Ptibals c'est pour la première fois à Lagrasse deux jours de musiques et de danses folk, les 23 et 24 août. Deux journées d'initiation à la danse, d'ateliers, de partage musical et de bals festifs.
C'est aussi des baignades à la rivière, des balades dans la garrigue, la découverte des ateliers d'artisans d'art, le marché sous la halle médiévale, les terrasses de café à l'ombre des platanes... et tout le reste.
On vous attend pour danser et faire la fête sous le soleil et la lune des Corbières.

Vendredi 23 août

☼ **Atelier initiation** danses de base de 18 h à 19 h 30 gratuit aux Étiroirs.

☼ **Guinguette en musique** live aux Étiroirs dès 18 h 30 (buvette et restauration)

☼ **Bal à 21 h 30** avec :

Sons Libres, duo de musique franco-sénégalaise, Anne et Adama partagent leurs origines et leur amour de la musique et de la danse, ils ont créé un répertoire de musique à danser et nous font voyager avec leurs musiques métissées.

Le Bal en Chantier s'inscrit dans le courant de la musique néotrad. Ces quatre talentueux musiciens nous entraînent sur leur chemin aux paysages sonores multiples sans jamais perdre leur destination : la danse.

Infos pratiques: www.lesptibals.moonfruit.fr

Pour la première édition du festival Les Ptibals, nous vous conseillons fortement de prendre vos places à l'avance avec la billetterie en ligne, car nous sommes limités à 500 personnes par soir.
Afin d'éviter toutes déceptions le jour J devant l'entrée, à vos marques ... Prêts... Réservez !

Pour tout achat des places en ligne, nous vous proposons un tarif préférentiel, frais de dossier compris.
Venez-y jeter un coup d'œil :
https://ticketlib.com/lesptibals

Samedi 24 août

☼ Atelier **danse du Sud-Ouest** de 11 h à 12 h 30 (salle polyvalente) 8€

☼ Atelier **danse bretonne** de 18 h à 19 h 30 (salle polyvalente) 8€

☼ **Guinguette en musique** live à partir de 18 h 30 (buvette et restauration).

☼ **Bal** à 21 h 30 avec :

Miélomanies est né en 2006 autour d'un goûter et comme le disent Lucas et Marou jouer tous les deux c'est comme un quatre-heures, ch'est chuper bon, sucré et plein de miel.

Les Doigts de Carmen, c'est une mosaïque de musiques et danses traditionnelles de France et d'Europe. Structures libres et arrangements improvisés, la musique impromptue et spontanée des Doigts de Carmen est toujours au service de la danse. À Lagrasse ils se produiront avec la version Bal Noz (bal folk + fest noz breton).

Bal Brotto Lopez, un duo à l'énergie débordante pour un moment de complicité musicale et scénique incomparable. Quand l'efficacité, la virtuosité et le groove de Cyrille s'allient à la voix unique, la générosité et la folie de Guillaume, cela donne un cocktail détonnant.

Véronique Parodi

Association Marque-page

Cet été à la maison du banquet (abbaye publique de lagrasse).

Le samedi 27 juillet 2013, forum littéraire et musical :
L'oralité dans la littérature, poésie et musique : Rencontres-débats, spectacles littéraires et musicaux avec notamment le performer, romancier et musicien **Jocelyn Bonnerave,** le poète **Charles Pennequin,** le philosophe et spécialiste du jazz **Christian Béthune**, **la Compagnie 3db** (Trio d'en bas), avec **Arnaud Rouanet** (musicien) et **Fred Jouvot** (comédien). (À l'abbaye publique, entrée libre et gratuite)

Du 1er au 10 août 2013 :
Le BANQUET du LIVRE de L'ÉTÉ 2013
Cette année, la Maison du banquet & des générations, gérée par l'association Le Marque-Page, propose un Banquet d'été particulièrement riche et varié.

Le thème qui sert de fil conducteur s'intitule ***La communauté inavouable. Questionnements sur l'être-ensemble*** : Comment penser une communauté multiple, comment concevoir l'unité plurielle d'un être-ensemble de sujets singuliers ? Qu'avons-nous de commun, en commun, qui puisse nous relier ?

Au fond, ce questionnement a animé passionnément la culture européenne depuis l'Antiquité ; c'est là probablement un fond commun, à partager. Pour le meilleur mais aussi pour le pire.

Mais cette histoire a connu de nombreuses (dé)illusions, impasses, fourvoiements, dérives…

Dès lors, est-il encore possible de penser l'idée de la communauté ? Aujourd'hui, le mot communauté fait-il encore sens ? Peut-il encore nommer une aspiration affective, éthique, politique, littéraire ?

La question mérite en effet d'être posée.

La communauté inavouable est le magnifique titre d'un livre de Maurice Blanchot (paru aux éditions de Minuit en 1984). La présentation de cet ouvrage par l'éditeur peut résumer ce qui est en jeu.

Il semble désuet de parler de communauté. Notion vague qui renvoie nostalgiquement à un passé lointain où des groupes restreints constituaient l'essentiel du fait social. Et les temps modernes témoignent ou paraissent témoigner non seulement de la perte définitive de l'idée de communauté, mais de l'oubli de ce qui s'est perdu avec cette perte et cependant de ce qui s'est maintenu dans cette perte même.

Ce qui s'est maintenu et qu'il est nécessaire de redécouvrir, c'est une exigence ancienne et nouvelle qui concerne l'avenir. (…) Mais de quelle communauté s'agit-il ? Qu'est-ce qui se cache ou se dérobe sous ce nom de communauté ?.

Partant de là, il faut donc à nouveaux frais penser ce qui est devenu inavouable : la communauté nécessaire. Pour aujourd'hui et pour demain.

Ce Banquet d'été 2013 offrira de **multiples animations (Sauf mentions spéciales, à l'abbaye publique et entrée libre et gratuite) :**

- En ouverture, un séminaire de philosophie de 2 jours (Jeudi 1er et vendredi 2 août).
Thème : *Figures de la communauté : le groupe de la série à la fusion*.
Conçu et animé par le philosophe Gilles Hanus. Inscription préalable obligatoire (20 €).
- Deux librairies générales.
- Un bistrot-restaurant, sur la terrasse ombragée de l'abbaye, proposera des boissons et une restauration midi et soir, mitonnée par le jeune chef lagrassien, **Thibault Olivier.**
- Un forum : *La librairie, communauté des livres, communauté des lecteurs.* Temps de réflexion et d'échange sur l'avenir de la librairie, en présence des libraires invités.
- Les rencontres de l'abbaye : Trois rencontres **(conférences, entretiens, lectures)** se déroulent chaque après-midi et soirée à l'abbaye avec l'un des auteurs invités. (Sans réservation ; 3 € par jour).

- Le séminaire cinéma *Ça bascule !* :
Projections vidéo de films, commentaires de **Jean-Louis Comolli** (théoricien de l'image, réalisateur)
- L'atelier *Littérature et civilisation grecque*, avec **Dominique Larroque-Laborde,** à l'école.
- L'atelier de philosophie, animé par **Françoise Valon.**
- L'atelier *Conversation sur l'histoire*, avec l'historien **Patrick Boucheron.**
- Un séminaire de travail avec Jean-Claude Milner sur son livre *Le Sage trompeur. Libres raisonnements sur Spinoza et les Juifs*. **Séance unique** mercredi 7 août de 14 h à 16 h. Inscription préalable obligatoire. Limité à 30 personnes. Lecture préalable du livre conseillée
- Concert sans paroles surtitré : le trio Loa Frida (Anka Ujma : chant, petits instruments ; Jocelyn Bonnerave : guitares ; Pierre Carsalade : instruments modestes ou bricolés).
Samedi 3 août à 21 h 30, à l'abbaye.
- Spectacle théâtral : *Les Aveugles* de Maurice Maeterlinck : mis en scène par Françoise Valon. Sept comédiens jouant en aveugle.
Vendredi 2 août à 21 h 30 (Entrée libre).
- Monologue théâtral, *Lampedusa Beach,* lu par Mélanie Traversier.
Samedi 10 août à 18 h, à l'abbaye.
- Cheminement, *balade en tous sens* :
Dimanche 4 août et vendredi 9 août, à 9 h, accompagnés par Catie Lépagnole, ethnobotaniste, Lucie Scheidt, jardinier, artiste Land Art, Jocelyn Bonnerave, écrivain, performer et Yoann Scheidt, musicien, partez sur les sentiers pour un cheminement insolite dans la garrigue.

Les auteurs invités :
Claude Arnaud, écrivain ;
Aurélien Barrau, astrophysicien ;
Marc Blanchet, poète, essayiste, écrivain ;
Pierre Carsalade, ethnomologue, musicien ;
Jocelyn Bonnerave, écrivain, performer, musicien ;
Nicole Caligaris, écrivain ;
François Dominique, écrivain ;
Alain Ehrenberg, sociologue ;
Gilles Hanus, philosophe ;
Jean-Michel Heimonet (Washington), philosophe ;
Hélène Lenoir, romancière ;
Marielle Macé, écrivain, essayiste ;
Jean-Claude Milner, linguiste, philosophe ;
Akira Mizubayashi (Tokyo), écrivain ; **(photo)**
Daniel Pennac, romancier ;
Éric Smilévitch, spécialiste des études hébraïques, traducteur ;
Christian Sommer, philosophe, germaniste ;
Éric Vuillard, romancier ;
Sophie Wahnich, historienne ;
Gérard Zuchetto, historien des troubadours, musicien ;
Patrick Boucheron, historien ;
Jean-Louis Comolli, théoricien du cinéma, réalisateur ;
Sylvie Lindeperg, historienne, spécialiste du cinéma.

Renseignements, inscriptions :
Association Le Marque-Page
Maison du Banquet & des générations
Abbaye publique de Lagrasse - BP 5
11220 LAGRASSE.
Tél. : 04 68 91 46 65
lamaisondubanquet@orange.fr
http://www.lamaisondubanquet.fr

Association Artkissonn'

Abracadagrasses : 14e édition ! 19,20,21 juillet !

Salut à tous !
L'association Artkissonn' est heureuse de vous présenter le programme de la 14e edition du festival prévue, sous la halle.

Au programme : des concerts exceptionnels, artistes émergents ou reconnus de la scène française actuelle ou artistes chevronnés venant des quatre coins du globe pour se retrouver à Lagrasse ; cette année ils débarqueront d'Argentine, d'Allemagne, du Sénégal, de toute l'Europe…
Les Abracadagrasses c'est aussi des spectacles de rue, un stage de percussions mandingues (inscrivez-vous aupres de Marie !), un spectacle de cirque gratuit le dimanche avec la Cie Hors-Pistes et des jeux pour petits et grands, des marionnettes géantes, des concerts gratuits dès 14 h sur les terrasses, déambulations à pas de géants, des espaces jeux pour les petits et les grands, une guinguette du dimanche à la rivière... Bref tout un programme à découvrir en nous rejoignant sur :
www.abracadagrasses.fr

Stage de percussions africaines :
samedi 20 juillet 2013 de 16 h à 18 h
Salle polyvalente ou extérieur selon le temps
Pour ados et adultes, tous niveaux, au tarif de 10 € pour 2 heures.
Ce stage sera animé par Vincent Agasse qui est la référence audoise en percussions mandingues. (Fondateur de Yakasse-Me)
Inscriptions par mail ou par téléphone :
agassevincent@hotmail.fr - 06 13 05 85 40
mariecallamand@gmail.com - 06 88 68 10 08

Vous désirez aider et participer ?
-Bénévoles : Contactez Fanny 06 73 45 61 40
Comme chaque année nous recrutons une armée de bénévoles pour mettre tout ça sur pied :

-Logements : Contactez Flo : 04 68 43 65 23
Aussi toute l'équipe d'Artkissonn' remercie par avance toutes les familles qui accueillent les artistes, techniciens, agents de sécurité... (30 à 40 personnes par jour !) Nous cherchons encore des maisons, des chambres des lits, n'hésitez pas à contacter Flo pour cela, ça nous aidera !

BILLETERIE EN LIGNE :
Bénéficiez des tarifs réduits en achetant vos billets en ligne sur notre site *: www.abracadagrasses.fr*

- **Tarifs EN LIGNE : 10€ / soir - 27€ / 3 jours**
- **Tarifs SUR PLACE : 12€ / soir – 30€/ 3 jours**
- **Tarif spécial Lagrassien* : 9€ / soir – 25 € /3 jours**
- **Adhérents : 8€ / soir - 22 € / 3 jours (Adhérents 2013)**

***Réservation Tarif spécial Lagrassien:**
NOMINATIVE SUR LISTE avant le 18 juillet, après cette date ce tarif ne sera plus proposé :
À la mairie ou par courriel à l'adresse suivante :
contact@abracadagrasses.fr

Chers amis ! Nous vous invitons vivement à prendre la ***carte d'adhésion et de soutien*** à l'association Artkissonn' pour soutenir cette aventure et bénéficier de tarifs réduits sur toutes nos manifestations(concerts, cirque…)
Cotisation minimale de 10 € /an ou plus selon générosité ! Par ailleurs cette carte de soutien donne également droit à des réductions tarifaires lors de nos évènements.

DEVENEZ ADHÉRENTS en contactant Sév :
06 49 21 61 51 ou colletseverine@yahoo.fr
À cet été !

L'équipe d'Artkissonn'.

Et en bref ...

Nouvelles activités

Cocotte félée
2 boulevard de la Promenade
04 68 75 90 54

Les Vins sur le fruit
Laurent Jamois
Place de la Halle
04 68 49 80 76 - 06 95 86 34 69

La Rose pourpre
Céramique - Peinture - Collage
C. Morhange et J.-J. Bidan
04 68 91 18 05 - 06 14 79 56 63

Sté Gaspa C^{ie}
M. Gasparini
Thanatopracteur - Agence funéraire
Place de la Bouquerie
06 45 77 66 93

CLUB CRÉATIF LAGRASSE

Avec tout le talent qu'il y a dans les doigts des Lagrassiennes, il serait opportun de créer un club des loisirs créatifs, non ?

Un lieu où on peut échanger notre savoir-faire, apprendre aux débutants et passer un bon moment.

Si ca vous intéresse, veuillez me contacter pour qu'on puisse organiser quelque chose pour la rentrée en septembre.

À bientôt
Beverly Smart
04 68 43 12 40

HALTE GARDERIE 123 SOLEIL de TALAIRAN

Les enfants de la crèche halte garderie préparent activement la fête de la musique de Talairan, avec les enfants de l'école, les petits vont présenter un petit spectacle.,
Début juillet, les enfants vont partir à Espezel, ils vont visiter une ferme, faire un grand pique nique et profiter du bon air de la montagne etc.

Les activités habituelles continuent, rencontre avec les personnes âgées de la maison de retraite, activités sportives, peinture, musique, visite de la bibliothèque tous les jeudis matins etc.

L'équipe pédagogique est composée de quatre professionnelles. Le personnel, toujours disponible, accueille les enfants et propose différentes activités tout en tenant compte du rythme de chacun.

Si vous êtes intéressés pour inscrire votre enfant, alors n'hésitez pas à nous rencontrer, il reste des places pour la rentrée de septembre.

Nous accueillons les enfants de 18 mois à 5 ans, du lundi au vendredi de 8 h à 18 h en continu.

04 68 44 05 24
123soleil11@free.fr
Un excellent accueil vous sera réservé
Sabine Ramond directrice

Médiabus

mardi de 10 h à 12 h 30

9 juillet
10 septembre

AUTORISATION DE STATIONNEMENT

Obligatoire jusqu'au 30 septembre.
À demander en mairie.
Munissez-vous de votre carte grise.

ZONE BLEUE

Les disques seront à retirer gratuitement en mairie et à l'office de tourisme.

ÉLECTIONS MUNICIPALES 2014

Inscriptions sur les listes électorales jusqu'au 31 décembre 2013.

PLAN D'EAU SAINT JEAN BAIGNADE SURVEILLÉE

La baignade est surveillée
du lundi 1er juillet
au dimanche 1er septembre

TOUS LES JOURS
de 15 h à 19 h

- ÉTAT-CIVIL -

Naissances

Marius le 30 mars
chez Coralie Saillard et Jean-Pierre Conti

Décès

Martine Elyn le 14 avril
René Miquel le 28 mai

À l'attention des PROFESSIONNELS

Le 1er juillet 2013 entrera en vigueur l'arrêté ministériel pour limiter les gaspillages énergétiques et réduire les nuisances lumineuses.

À compter de cette date, tous les éclairages de vitrine, de façades de bâtiment devront être éteints à 1 h. Une amende pouvant aller jusqu'à 750 € est prévue en cas de non respect de l'arrêté.
Les monuments patrimoniaux de la commune seront ainsi équipés prochainement de programmateurs.

Pour plus de précisions, nous vous invitons à consulter l'arrêté en mairie

EID MÉDITERRANÉE
OPÉRATEUR PUBLIC EN ZONES HUMIDES
Démoustication

"Allo, j'écoute ..." :
L'EID Méditerranée au service du public.

N° Indigo 0 825 399 110 (0,15 € TTC/mn)

Le numéro de téléphone "Indigo" est un moyen direct, pour les usagers, de contacter l'EID Méditerranée (Entente interdépartementale pour la démoustication), afin de faire résoudre un problème réel ou ressenti de nuisance attribuée / attribuable aux moustiques ou d'obtenir des explications. Un questionnaire est également à disposition du public sur le portail du site web de l'EID Méditerranée : www.eid-med.org

L'EID Méditerranée est un service public, financé par les collectivités territoriales.
Ses interventions sont gratuites.

Ce bulletin est une publication gratuite destinée aux habitants de la commune de Lagrasse.
Il est élaboré à l'initiative du conseil municipal, en particulier des membres de la commission communication.

Directeur de publication : René Ortéga
Chargé de la rédaction : Philippe Descroix
Équipe de rédaction : Les élus municipaux.
Ont également participé à la rédaction de ce numéro : Les enfants et les enseignants de l'école communale, association Arkissonn', la communauté de communes de la Région lézignanaise Corbières et Minervois, Élisabeth Bareil, Dominique Bondu, Patricia Bonutto, Marlène Fabre, Julien Foltran, Laetitia Lopez, Régis Mazet, Véronique Parodi, Catherine Ribo, Jean-Pierre Sarret.
Conception graphique : Alphonse Snoeck
Saisie et mise en page : Catherine Ribo
Photocopies : Les secrétaires de la mairie.
Agrafage : Le conseil municipal
Distribution : Les agents communaux.

Vous le trouverez à la bibliothèque municipale.
Il est également envoyé par la Poste :
- aux habitants de résidences secondaires à leur domicile principal sur simple demande.
- aux mairies des communes du canton, à la maison des communes, au Pays Corbières-Minervois, aux Archives départementales de l'Aude.

Vous pouvez le télécharger au format PDF sur le site de la commune : www.lagrasse.fr

Revue de presse collectée par
M. & Mme Badiou et Mme Marthe Bernad.
Le classeur avec les articles est à l'accueil à la mairie à votre disposition pour le consulter.

POUR PARTICIPER À LA RÉUNION DE RÉDACTION

Signalez-le au secrétariat de mairie qui vous enverra une invitation pour le jour de la réunion.

Les réunions de la commission de rédaction sont ouvertes.

POUR LA PROCHAINE PARUTION
du n° 52 automne 2013
aux alentours du 21 septembre

Réunion de rédaction début août.
Merci de remettre vos textes et photos
avant le 25 août
à l'adresse de courriel suivante :

bulletin.lagrasse@gmail.com

Vous pouvez également contacter :
Antoine Chapelot *rapporteur commission associations*
tél : 04 68 43 15 44
Philippe Descroix *rapporteur commission communication*
tél : 04 68 43 15 48

Attention quand vous rédigez vos textes
Tenez compte dans vos annonces de la date de parution et non de celle de la rédaction de votre article.

Si vous pouvez faire un document informatique :
Merci d'utiliser :
- police de caractère Arial en 10 points
- ne pas faire de mise en forme comme les puces automatiques, retraits de paragraphes etc.
- enregistrez-le aux formats suivants au choix :
Textes en .txt, .rtf ou .doc
Photos et illustrations en .jpg ou .pdf

Pour toute question n'hésitez pas à nous contacter

CALENDRIER de FABRICATION du BULLETIN COMMUNAL

	HIVER	PRINTEMPS	ÉTÉ	**AUTOMNE**
Réunion de rédaction	Début novembre	Début février	Début mai	**Début août**
LIMITE REMISE DES TEXTES ET ILLUSTRATIONS	25 novembre	25 février	25 mai	**25 août**
Organisation Mise en pages	du 26 novembre au 8 décembre	du 26 février au 8 mars	du 26 mai au 8 juin	**du 26 août au 8 septembre**
Vérifications Corrections	du 9 au 14 décembre	du 9 au 14 mars	du 9 au 14 juin	**du 9 au 14 septembre**
Photocopies mairie Agrafage	du 15 au 19 décembre	du 15 au 19 mars	du 15 au 19 juin	**du 15 au 19 septembre**
Distribution	21 décembre	21 mars	21 juin	**21 septembre**

Bulletin communal N° 51 Été 2013

VOS SUGGESTIONS / VOS CRITIQUES

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Nom et adresse (facultatif).....

.....

Lagrasse le .....

À déposer à la mairie au bureau ou dans la boite à lettres située dans la porte d'entrée.